



EGLISE DE MARET – MISE EN VENTE



La COMMUNE D'ORP-JAUCHE est propriétaire de l'église Saint-Pancrace de Maret, sise rue Adolphe Obers à Orp-Jauche et cadastrée 1ère Division, section B, n°7.

La COMMUNE D'ORP-JAUCHE envisage de céder la propriété de cette église dont la superficie est estimée à 2a42ca, sans toutefois que celle-ci ne soit garantie.

Le cahier des charges reprenant les modalités techniques & administratives de la vente peut être obtenu sur demande auprès de l'agent traitant.

Contact :

- par téléphone au 019/63.02.97 (du mardi au vendredi: 09h-15h)
- par email christel.klinkenberg@orp-jauche.be

Avant de déposer son offre, l'offrant veillera à visiter le bien sur rendez-vous uniquement et en présence de l'Administration de manière à avoir une parfaite connaissance de la situation et de son état et à s'enquérir de toute information qui lui serait le cas échéant nécessaire.

Les offres seront analysées sur base des critères définis dans le cahier des charges.

Clôture du dépôt des offres : 17 mai 2023.

Important : Les offres seront analysées sur base des critères définis dans le cahier des charges.



EGLISE DE MARET : RUE OBERS à 1350 ORP-JAUCHE



INFOS : Du mardi au vendredi (de 9h à 15h)

019/63.02.97

christel.klinkenberg@orp-jauche.be